

Inspection des douches et lave-yeux

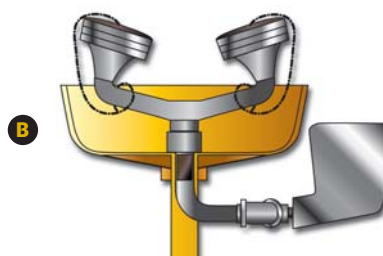
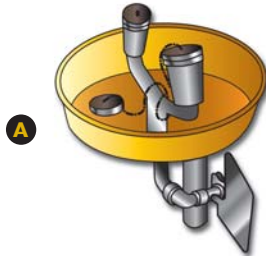


Association paritaire de **santé**
et de **sécurité** du travail, secteur
imprimerie et activités connexes

www.aspimprimerie.qc.ca

Inspection réalisée par : _____

Département(s) : _____ Date (jour/mois/année) ____/____/____



Lave-yeux ou lave-visage

Oui Non N/A

Débit de l'écoulement :

A ▶ Lave-yeux : minimum 1,5 l/min.

B ▶ Lave-yeux/lave-visage : minimum de 11,4 l/min.

Pression : faible pour éviter le risque de blessure aux yeux

Orientation des jets : en ligne parallèle pour rincer simultanément les deux yeux

Distance d'atteinte à partir de la zone à risque : accessible en 10 secondes maximum
• environ 16 m sans obstruction
• si présence d'acides ou de bases fortes : immédiatement à côté de la zone où on manipule les produits

Gicleurs : protégés des contaminants environnants; les protecteurs doivent se retirer dès l'actionnement

Hauteur des gicleurs : entre 84 cm et 114 cm

Dégagement : 15 cm minimum du mur ou de toute autre obstruction

Actuateur et vanne de contrôle : activé en moins d'une seconde; la vanne doit être facile à localiser, accessible et demeurer ouverte lorsque actionnée

Identification : éclairage, signalisation et grande visibilité

Douche

Hauteur : entre 208 cm et 244 cm

Largeur de l'écoulement : diamètre minimal de 51 cm
• mesuré à 152 cm du sol

Dégagement : aucune obstruction jusqu'à 41 cm autour de la douche
• mesuré à partir du centre du pommeau de la douche

Débit de l'écoulement : 76 l/min. minimum

Actuateur et vanne de contrôle : activés en moins d'une seconde; la vanne doit être facile à localiser, accessible et demeurer ouverte lorsque actionnée

Distance d'atteinte à partir de la zone à risque : accessible en 10 secondes maximum
• environ 16,5 m sans obstruction

Identification : éclairage, signalisation et grande visibilité

Conditions générales : douche et lave-yeux

Température de l'eau : tiède
• ex. 15,6°C à 35°C, n'excède pas 37,8°C

Protection anti-gel si une partie de la tuyauterie est exposée au gel

Vanne d'alimentation en eau inaccessible pour le personnel non autorisé

Installation à distance des prises de courant ou de tout autre source d'énergie électrique
• sinon installer des détecteurs de fuite à la terre ou *ground fault circuit interrupter* (GFCI)

Branchement à une alarme si l'équipement est localisé dans un endroit isolé

Inspection : maintien du registre des vérifications hebdomadaires

Maintenance : activation hebdomadaire pour purger la ligne et vérifier l'écoulement

Formation : les employés travaillant dans la zone couverte par l'équipement savent comment utiliser l'équipement

Fiche d'inspection